



Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°42

SOMMAIRE

Page 1

- * Gros plan sur
- * Sommaire
- * Edito

Page 2

- * Vie de la section de Dijon
- * Poèmes de Guillaume Apollinaire

Page 3

- * Le Royaume-Uni

Page 4

- * Lire, Sortir, Jouer

Dossiers

Pages 5 et 6

- * L'ethnonymie, la rue du Pont des Tanneries, les tanneurs

Pages 7 et 8

- * Retrouver un acte quand on ne sait pas dans quelle commune chercher. Comment procéder ?

GROS PLAN SUR : La Guerre et la condition féminine

Les femmes ont de tout temps été les victimes de la Guerre. Mères, elles ont vu partir et mourir leurs enfants sur des champs de batailles lointains. Femmes, elles ont pleuré un mari, consolé et partagé ses souffrances quand il revenait meurtri des combats. « Femme », elles ont payé dans leur chair la vengeance des armées, troupeaux sans réflexion qui, par le viol des femmes de l'ennemi, lui donnaient la marque suprême de l'infamie. « Filles de joie », dans les bordels d'abatage, exutoire aux pulsions sexuelles des hommes, aux instincts exacerbés par les combats et la peur de la Mort. Le départ massif des hommes au front en 1914-1918 leur a donné un rôle inédit dans la société machiste de cette époque : remplacer les hommes dans leurs activités agricoles, ouvrières en exerçant des activités qui leur étaient jusqu'alors fermées, sinon interdites. Début d'une prise de conscience de la place des femmes dans la société. **Prémices : des bouleversements des années folles, de la bataille et**

de l'obtention du droit de vote en 1944, de la fermeture des maisons de tolérance en 1946, de la révolution sexuelle de 1968, du combat pour le droit à l'avortement de 1974. Nous ne pouvons pas crier Victoire ! Il reste bien des combats à mener, pour conserver ces droits et surtout les rendre universels. Aujourd'hui, nombre de femmes dans le monde, subissent le joug et les violences morales et physiques d'un père, d'un mari, de frères, de pseudo religieux ou simplement de la société. Il est toujours plus simple pour certains de se sentir exister en humiliant sa femme, sa fille, sa sœur ou sa population. Il nous reste à espérer le jour où tous les humains n'auront plus à se justifier d'être un homme ou une femme pour vivre et exister en égalité de droits dans la société mondiale. « *L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.* », Stendhal 1783-1842 P. Perrot

EDITO

Notre Forum s'approche à grands pas et tous les adhérents sont fébriles. Nous espérons votre visite les 14 et 15 novembre prochains au CRI de Dijon. En attendant feuillotez notre canard. Les Femmes sont à la Une et la Grande Guerre se retrouve au fil des pages, dans les vers de Guillaume Apollinaire, dans nos propositions de lecture ou de visite. Un petit voyage dans la fière Albion qui a été à nos côtés dans ce conflit grâce à l'Entente Cordiale. Diverses propositions d'expositions sur des sujets variés puis un gentil casse-tête de grammaire, d'un certain genre, pour vous divertir ! Jean-Louis a repris ses sujets sur les noms de rues de Dijon et les métiers. Puis quelques pistes pour poursuivre vos recherches quand vous butez sur le lieu où les actes d'état-civil ont été enregistrés. Bonne lecture, bon Forum, rendez-vous après les fêtes de fin d'année, en 2015 ! Patri-

La section de Dijon bourdonne comme une ruche. Bénigne, notre « gros bourdon » a peaufiné l'organisation de l'hébergement de nos amis généalogistes cheminots. Daniel se charge de coordonner l'activité des « ouvriers et ouvrières » de la section qui réalisent et peaufinent les panneaux à présenter à l'exposition et se partagent les tâches qui restent à accomplir. Jean-Louis répète la présentation de sa conférence dont il a donné un aperçu aux adhérents de Dijon lundi 29 septembre. Quant à moi, j'ai enfin terminé le livret programme après l'affiche, tout en achevant l'écriture du numéro 42 du journal que vous avez entre les mains. Les différentes sections généalogiques participantes m'ont adressé par retour de mail le détail de leurs expositions. Nous avons rencontré récemment la

nouvelle directrice du SARDO, Mme d'Angio-Barros, qui nous a confirmé la présence des archives de Béziers, d'une conférence par celles du Mans et sa venue pour la visite du Forum. Les éléments photographiques en notre possession ont été adressés à La Vie du Rail afin de donner illustration à l'article que Mme Jeantet-Leclerc nous a promis pour début ou mi-Octobre. La ville de Dijon nous fournira les grilles d'exposition nécessaires et après la visite de la grande salle du CRI nous avons préparé un plan d'installation des différents clubs avec Bénigne. Venez nombreux nous rendre visite les 14 et 15 Novembre prochains au CRI de Dijon pour retrouver les traces de vos ancêtres cheminots ou pour la curiosité de découvrir toutes les surprises concoctées par les différentes sections généalogie UAICF. Patricia Perrot

Guillaume APOLLINAIRE, poète français, né Guillaume, Albert, Wladimir, Alexandre, Apollinaire Kostrowitzky le 26.08.1880, à Rome; 5.12.1914, engagé, affecté au 38e rgt d'infanterie à Nîmes; 20.11.1915, sous-lieutenant d'infanterie au 96e de ligne; 9.03.1916, décret de nationalité française au J.O.; 17.03. 1916, blessé par un éclat d'obus à la tempe droite au bois des Buttes, Berry-au-Bac; 9.05, trépanation; 17.06, citation à l'ordre du rgt, croix de guerre. 2.05.1918, mariage avec Jacqueline Kolb; 28.07, lieutenant à titre temporaire; 9.11. décès à Paris de la grippe infectieuse.

7 AVRIL 1915

N'a un pinson dans la forêt
Il chante des choses si belles
Que cette voix l'écouterait
La cruelle entre les cruelles
Gracieuse comme un furet

Mon cher André Rouveyre
Quoi que tu dis quoi que tu fais
Ça siffle loin ça siffle près
Et de toute manière

Mais n'écoute pas le pinson
La si gracieuse marmite
Dont de loin j'entends le son
Mais qui s'en vient presque
aussi vite
L'était si bien dans son caisson

Mon cher André .../
/...de toute manière

Toi marmite de campement
T'as pas tant de coquetterie
Le pinson chante doucement
Et pour nourrir l'artillerie
La marmite bout gentiment

Mon cher André .../
/... de toute manière

Et dans la forêt c'est la nuit
La nuit profonde la nuit noire
Les marmites ont tu leur bruit
Et nous rêvons à la victoire
Tandis que l'oiseau dit cui-cui

Mon cher André .../
/... de toute manière

« Poèmes épistolaires »
à André Rouveyre-La Pléiade

Première poésie écrite le jour
même de son arrivée sur la ligne
de feu. Manuscrit à la Bibliothèque
Nationale

MES SOUHAITS POUR 1917
ou réponse à l'Odelette que m'a
envoyée Fritz Vanderpyl, le 30 décembre 1916

Tu donnerais beaucoup pour
t'appeler Durand
Et tu l'écris à moi qui sors tout
droit du rang,
Mais Durand est partout, le sais-tu,
Fritz? durant
Que la guerre ici-bas chemine
perdurant ;
Sais-tu que le courage, eh bien !
Vieux, c'est du cran
Et que les profiteurs touchent le
sou du franc,
Que la merde, elle-même, ô mon
Fritz, c'est du bran ?
Mets-y la main et que ton nez soit
endurant
Afin que l'an qui vient ne te soit
pas dur an.

« Poèmes épistolaires » La Pléiade



Le Royaume-Uni :

Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord :

Les fêtes nationales de chaque pays du Royaume Uni sont liées à un Saint Patron. Un Saint Patron est un personnage religieux supposé « protéger » le pays ; dans son histoire ou sa légende, un événement important se passe dans le pays concerné. **Le drapeau du Royaume-Uni** s'appelle « **Union Jack** », il réunit depuis le décret royal du 16 avril 1606 : la croix de St Georges pour l'Angleterre (croix rouge sur fond blanc), la croix de St André pour l'Écosse (croix blanche sur fond bleu) et la croix de St Patrick pour l'Irlande du Nord (croix rouge sur fond blanc) depuis le 1^{er} janvier 1801.

La fête nationale de l'Écosse est St Andrew's Day (le 30 novembre).

Andrew est le Saint Patron de l'Écosse. Depuis le Moyen Age, la croix en X sur laquelle on dit que St Andrew a été crucifié est à l'origine du drapeau écossais. La fleur emblème de ce pays est le **chardon** (en anglais : « thistle »), qui a été utilisé au 15ème siècle comme symbole de défense.



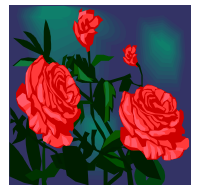
St David's Day (le 1er mars) est le jour de la fête nationale au Pays de Galles.



St David (520-588), Saint Patron du Pays de Galles, était le fondateur et le premier évêque de St David's in Dyfed, ville située dans le sud du Pays de Galles. La fleur représentant le Pays de Galles est la **jonquille** (en anglais: « daffodil »), qu'on porte généralement pour le St David's Day. Mais le **poireau** (en anglais: « leek ») est aussi l'emblème national, peut-être à cause de ses couleurs (vert et blanc) qui sont les couleurs traditionnelles du pays.

La fête nationale de l'Angleterre est St George's Day (le 23 avril).

St George est le Saint Patron de l'Angleterre. Une histoire raconte que St George a sauvé une pauvre jeune fille en tuant un horrible dragon cracheur de feu. Le nom de ce saint était aussi utilisé pendant les batailles, par les chevaliers qui se battaient sous le drapeau portant la croix rouge de St George pendant la guerre de 100 ans (1338-1453). Aujourd'hui le drapeau portant la croix rouge de St George flotte toujours au dessus des églises pour marquer le jour de la fête. La fleur nationale de l'Angleterre est la **Rose**, depuis les « guerres des Roses » : ce sont les guerres civiles (1455-1485) entre les familles Lancaster (dont l'emblème était la rose rouge) et les partisans de la famille York (dont l'emblème était une rose blanche). Les deux roses ont été réunies par Henry VII lorsqu'il choisit la rose Tudor (une rose rouge avec un milieu blanc) quand il a épousé Elizabeth of York



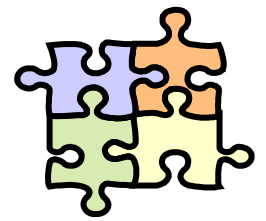
Le St Patrick's Day (le 17 mars) est un jour férié en Irlande du Nord.



St Patrick (env.389 – env. 461) serait né en Angleterre; il aurait été capturé par des pirates, et aurait passé six ans d'esclavage avant de s'échapper et de devenir missionnaire. On célèbre ce jour en portant sur son habit un trèfle, le symbole de l'Irlande du Nord et de la République d'Irlande. La fleur de l'Irlande du Nord est le **trèfle** (« shamrock »); Selon la légende St Patrick l'a utilisé comme symbole pour expliquer le mystère chrétien de la Sainte Trinité.



Lire, sortir, jouer!



LIRE : Vous n'avez que l'embarras du choix d'écrivains, qui ont fait la guerre de 1914-1918(morts ou rescapés) ou qui ont écrit sur ce sujet. Voici une liste non exhaustive : **Henri BARBUSSE**, « *Le Feu, journal d'une escouade* », Goncourt 1916, survivant, il témoigne de l'horreur des tranchées, poignant ! **Blaise CENDRARS**, « *la main coupée* », hommage aux hommes qui se sont battus à ses côtés pendant la première Guerre Mondiale. **Jean GIONO**, « *le grand troupeau* » réquisitoire contre la guerre; « *écrits pacifistes* », trois textes pacifistes d'un homme qui n'oublia jamais l'horreur vécue en 1914-1918. **Marcel PROUST**, « *A la recherche du temps perdu–Le temps retrouvé* », écrit en 1927, c'est la guerre du point de vue des «planqués». **Roger VERCEL**, « *capitaine Conan* », un témoignage des horreurs de la guerre, le sort des soldats mobilisés après la guerre et obligés de continuer à se battre, le roman d'un soldat survivant. **Joseph KESSEL**, « *l'équipage* », paru en 1923, le récit d'un écrivain enrôlé dans l'aviation française pendant la première guerre 14-18. **Erich Maria REMARQUE**, « *à l'Ouest rien de nouveau* », la première Guerre Mondiale du côté allemand, ce livre est une remise en cause des références morales qui ont été inculquées à la jeunesse allemande, du bourrage de crâne patriotique qu'ils ont subi, ce livre symbole du pacifisme allemand montre à quel point patriotisme et nationalisme sont des clichés inadaptés au monde réel. Paru en 1929, ce livre et son auteur ont subi l'autodafé nazi. **William MARCH**, « *compagnie K* », la Grande Guerre vécue du côté des soldats américains. A travers les témoignages de 113 soldats, la description d'un an de combats et le retour au pays de ceux qui ont pu rentrer, traumatisés, blessés. **John DOS PASSOS**, « *l'initiation d'un homme* », 1917.

A voir : le site d'André Bourgeois, « <http://andrebourgeois.fr> », sur les écrivains morts à la guerre, avec un net parti pris anti-militariste, anti-impérialiste.

SORTIR: Du 5.10.14 au 25.01.15, Musée de l'Air et de l'Espace, Aéroport de Paris, Le Bourget (93), **exposition « la Grande Guerre des aviateurs »**, consacrée aux aviateurs de la première guerre mondiale, collection d'aéronefs, d'uniformes, d'armes, de photographies (dont des prises de vues en vol). Quelques films d'archives, écrits d'aviateurs, documents rares et inédits : « <http://www.museeairespace.fr/agenda/l...> ». **Une exposition ludique**, culturelle, artistique, à Rueil-Malmaison (92), « **Histoire en briques Lego** », du 19.09 au 01.01.2014, « jubileimperial.fr ». **A Chinon (37)**, « **les templiers entre mythes et réalités** », **exposition interactive**, scientifique, dans l'unique forteresse médiévale du Val de Loire, jusqu'au 31.12.14. **Le Musée de l'assurance maladie** est ouvert toute l'année à Lormont (33), de l'entraide de la Rome antique à la Sécurité Sociale de 1945 : la solidarité (pas la charité). **Pour** la commémoration des 70 ans de la Libération, **exposition « le convoi du 11 août 1944 »**, à Lyon, mémorial de la prison de Montluc, mercredi au samedi, jusqu'au 24.12.14.

JOUER: **La sexualité des mots est du genre DIABOLIQUE !!! Sans vous aider du dictionnaire, essayez de trouver le genre des mots suivants - attention pièges ! - :**

Abysses, Acropole, Bogue, Boots, Calendes, Camée, Dextre, Diptyque, Zygoma, Zorille, Yèble, Ylang-ylang, Xérès, Xanthie, Wilaya, Wigwam, Voile, Vêpres, Vair, Vapes, Upsilon, Urticaire, Teuf-Teuf, Tentacule, Solde, Simili, Recrue, Rajah, Quasimodo, Queux, Parka, Paprika, Nymphée, Nymphé, Haquenée, Harle, Foudre, Fortifs, Ectoplasme, Échappatoire

Nous contacter à généalogie UAICF Dijon, 12 rue de l'Arquebuse 21000 DIJON « uaicfdijon@laposte.net »
NOM Prénom.....
actif retraité ayant droit

DOSSIER

Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n° 42

L'ethnonymie :

C'est l'étude des noms de peuples, du grec *ethnos*, nation ou peuple, et d'*onoma*, d'où vient le suffixe onyme. C'est donc le nom d'un peuple ou d'un groupe ethnique. Il n'a pas la même signification que le gentilé, que certains incluent dans l'ethnonymie et qui désigne les habitants selon le lieu où ils habitent (les français). L'ethnonyme est employé pour distinguer les habitants d'un pays ou d'une contrée lorsqu'ils sont différents par la langue et la culture. En France il y a les picards, les berrichons, les bretons, en Suisse les romands, au Canada, les québécois, en Finlande, les finnois etc. Certains noms de pays se sont construits à partir d'ethnonymes : La France (francs), la Hongrie (onoghoures). Ils peuvent être détournés de leur signification d'origine et prendre un sens péjoratif. Par exemple béotien, habitant de Béotie, province de Grèce, à qui l'on attribue un esprit lourd et qui définit une personne ayant ce travers.

UN NOM, UNE RUE : Rue du Pont des Tanneries

Elle rappelle les anciennes tanneries situées au bord de l'Ouche et du Pont de chemin de fer qui la surplombe. Elle porta les noms de rue Champ-Monin, de Cîteaux, Basse du Pont des Tanneries puis son nom actuel vers 1850 sans délibération municipale. Elle fut classée dans la voirie en conservant ce nom par la délibération municipale du 9 octobre 1989. Une impasse des Tanneries, aujourd'hui disparue se situait à l'emplacement du Foyer des jeunes travailleurs.

LES TANNEURS

Depuis qu'il a su chasser, l'homme a utilisé la peau des animaux pour s'abriter et se couvrir. A l'origine les peaux étaient seulement fumées et séchées et devaient donc être souvent remplacées. Pour les rendre imputrescibles il a fallu inventer le tannage. Celui-ci était connu des égyptiens et des chinois. Le tannage aurait été introduit en France par les templiers et les premières corporations de tanneurs ont vu le jour vers 1100.

Le terme de tannage vient du tanin qui est obtenu par broyage de l'écorche de chêne et dans lequel on faisait tremper les peaux dans de grandes cuves, parfois pendant plusieurs mois. Les principales peaux utilisées étaient celles des boeufs, veaux, vaches et moutons. Il fallait d'abord les laver abondamment pour les débarrasser du sel qui avait servi à les conserver. Elles étaient ensuite trempées dans un bain de chaux qui facilitait la chute des poils puis grattées soigneusement afin d'éliminer tout reste de chairs ou d'impuretés. Après le tannage elles étaient rincées puis mises à sécher.

L'industrie des cuirs apparaît dans les cartulaires de la ville de Dijon dès le XIII^e siècle. En 1388, une délibération municipale précise « *que le seing qui a été fait pour seigner (signer) les cuirs bien tannez à Dijon sera baillé à un des maîtres dudit métier et sera criez que nuls tanneurs de cuirs ne vendront*

Cuir en ladite ville à quelconques personnes que ce soit, jusques ledit cuir soit seigner dudit seing...». Le sceau des cuirs entre les mains d'une seule personne apparût vite insuffisant et la mairie lui adjoignit un échevin. Les tanneurs s'installent à proximité des lieux où il y a de l'eau.

A Dijon on les trouve par conséquent auprès de la Porte-d'Ouche, dans les rues du Cloistre et du Pont-Arnaut et hors les murs, rue de Cîteaux et aux alentours de l'hôpital du Saint-Esprit. Ils constituent avec les teinturiers, les orfèvres et les bouchers, l'une des plus puissantes et des plus riches corporations. La Confrérie possède autour de Dijon de nombreuses terres et vignes. Une ordonnance calquée sur celle de Troyes datant de 1409 fut rendue en 1418 stipulant que chaque maître devait avoir sa marque personnelle et que tous les cuirs mis en vente au marché de la place Saint-Étienne (actuelle place du Théâtre) soient marqués du fer de la ville après expertise. Une nouvelle rédaction est faite et signée le 3 août 1478. Son manque de précision entraîne des conflits d'abord avec les bouchers qui usurpent les droits des tanneurs puis avec d'autres professions ayant trait au métier du cuir (cordonniers, corroyeurs etc.). Le 27 septembre 1505 une ordonnance du maire Bénigne de Cirey enjoint aux tanneurs de ne vendre que des cuirs bien séchés, provenant de boeufs et non de vaches, de les faire visiter auparavant et marquer au sceau de la ville puis de les décharger et vendre aux halles. Le 10 novembre ils font appel de cette décision au bailliage mais sont déboutés. En 1523 le maire fait appel au Parlement d'une sentence du bailliage accordant aux tanneurs le droit de modifier les statuts de leur communauté, droit appartenant aux magistrats municipaux. Le 30 avril 1524 le parlement donne raison à la Chambre de ville contre les tanneurs.

En 1558 les tanneurs s'opposent à l'homologation demandée à la mairie par les parcheminiers, de statuts qu'ils estiment porter atteinte à leurs privilèges. Un règlement de 1580 fixe les prix officiels de vente des cuirs. L'office de visiteur marqueur des cuirs, créé en 1596 est complété le 29 avril 1630 par celui de Prudhomme afin de l'assister. Les cuirs doivent être scellés au plomb de trois fleurs de lys. Les règles sont de plus en plus contraignantes. Malgré les obstructions faites par la mairie et les autres professions la tannerie reste cependant prospère à Dijon jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En 1660, il y avait encore une quarantaine de tanneurs en ville. L'office de visiteur marqueur avait été racheté par la ville en 1611 et concédé à ferme à deux tanneurs moyennant une redevance annuelle. La diminution de celle-ci de moitié vers 1692 interpelle le roi qui demande un rapport sur le commerce des cuirs à Dijon. Les tanneurs répondent par un mémoire pour se justifier. Devant les difficultés à faire prospérer leur industrie, les tanneurs demandent et obtiennent de nouveaux statuts le 23 mars 1765, assouplissant l'exercice de leur profession. Mais profitant d'un oubli concernant la préparation des cuirs, ils utilisent l'orge, ce qui est préjudiciable à la qualité de ceux-ci. Une ordonnance de 1772 interdit donc l'usage de l'orge et la surveillance est renforcée. La profession ne s'en relèvera pas.

Cependant les tanneries sont encore présentes le long du bief de l'Ouche, sur le quai des Tanneries et au pied du bastion de Guise jusque dans le milieu du XX^e siècle, non loin de l'abattoir municipal qui sera fermé en 1963.

Sources : *inventaires des AM série G . ; A.V. Chapuis : Les anciennes corporations dijonnaises - Règlements, statuts et ordonnances. Dijon, J. Nourry, 1906 ; G.C. Chevillot : La Porte d'Ouche Essai 1988 ; Jean-François Bazin : Le Tout Dijon éditions Clea 2003*

***Recherches effectuées et rédigées par Jean-Louis PONNAVOY
Mise en page par Patricia PERROT***

Retrouver un acte quand on ne sait pas dans quelle commune chercher, Comment procéder ?

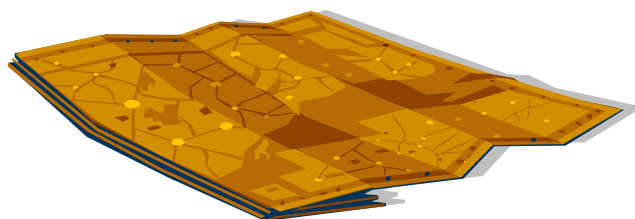
Souvent, les parents d'un ancêtre que l'on vient de découvrir, lors de recherches dans l'état civil, ne sont ni nés, ni décédés dans la commune où nous faisons nos recherches, ni ne s'y sont mariés. Et cette commune d'origine n'est pas indiquée dans l'acte.



Cela fait naître chez le généalogiste un sentiment de frustration ou de déception qui s'accompagne de l'excitation inhérente à ce nouveau pallier à franchir : retrouver la commune inconnue! Si les parents viennent de loin cela revient à chercher une aiguille dans une botte de foin et ne nous ne pourrons bénéficier que d'un coup de chance d'une découverte fortuite dans un acte. Cependant, et cela est fréquent, si les parents viennent d'un village proche, il suffira de chercher alentours. Comme cela ne se fait pas n'importe comment, nous vous détaillons ci-après quelques astuces pour ne rien laisser de côté dans cette quête.

Chercher dans les communes alentours, comment procéder ?

Prenez tout d'abord une carte de la région.



Cartes routières, cartes d'État-major et dans l'idéal, les fameuses cartes de Cassini (se trouvent en accès libre sur le site de l'IGN, à l'adresse « www.geoportail.gouv.fr »). La carte actuelle sert alors comme élément de comparaison avec l'ancienne. Regardez bien la façon dont les routes, les bois, les ponts ont été indiqués : nos ancêtres, comme aujourd'hui, empruntaient plus facilement une route, traversaient une rivière (avec un pont ou un bac), évitaient les forêts. Les paysages ont bien changé, les routes et les infrastructures actuelles(pont, canal,etc.) ne sont pas forcément les mêmes qu'à l'époque.

Vous perdrez moins de temps en procédant ainsi qu'en cherchant au hasard dans toutes les communes proches car vous risquez de commencer par celles qui ont le moins de chance d'avoir hébergé vos ancêtres...

Si vous le connaissez, repérez le lieu-dit le plus ancien où sont mentionnés vos ancêtres. Le plus ancien, ou le plus fréquent en regardant où sont nés tous les enfants et où ont eu lieu tous les événements. Ainsi, si tous les frères et soeurs avant et après votre ancêtre sont nés ailleurs, il y a de fortes chances que son lieu de naissance soit un "accident" et que la commune à prendre en compte soit celle qui est la plus mentionnée.

Si ce n'est pas la bonne, élargissez alors votre recherche grâce à la carte. Concentrez-vous dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, sur toutes les communes limitrophes, et procédez par élimination : regardez d'abord la commune la plus accessible (mais pas forcément la plus proche) depuis le lieu-dit qui peut-être très éloigné du bourg. Privilégiez les communes reliées par une route. Ensuite, explorez toutes les communes en fonction de leur éloignement ou du réseau routier. Si une grande ville est située juste à côté, commencez par elle.



Si vous avez fouillé dans toutes les communes alentours sans rien laisser de côté mais que votre recherche est infructueuse, pas de chance. De multiples options se présentent à vous : élargir votre recherche à 20, 30, 50 km, cibler les grosses villes de la région, reconstituer toute la famille (enfants, cousins, témoins, parrains, etc) pour essayer de trouver quelque part la moindre indication géographique qui vous mette la puce à l'oreille. *[Quand les mariés avaient fait « Pâques avant les Rameaux » (la mariée était enceinte), le mariage pouvait être célébré dans un autre village alentours pour éviter le qu'en dira t'on. Les parents finissaient souvent leurs vieux jours auprès de leur fille aînée, chercher vers son lieu d'habitation.]*

Et bien évidemment rendez vous aux AD pour fouiller dans les registres notariés ou autres où cette information sera sûrement mentionnée quelque part, rejoignez des associations de généalogie qui ont déjà fait des recherches sur les lieux de vie de vos ancêtres, faites des recherches sur les sites Internet - *participatifs de préférence et non marchands* - (Généanet, le fil d'Ariane)...

Avec patience, persévérance et méthode, vous mettrez toutes les chances de votre côté.

Conseils rédigés par Patricia Perrot